



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMSC 2024-11-13

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Avenant N°1 à la convention de partenariat avec l'Association Regards de Provence représentée par Monsieur Pierre DUMON, Président et responsable des collections - Exposition de peintures à l'espace d'Ornano – Musée Gallo-Romain du mardi 28 janvier 2025 au samedi 29 mars 2025 inclus – Dépôt-vente de produits dérivés

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la décision DMSC n° 2024-11-02 et la convention en date du 20 décembre 2024 ayant pour objet de définir les modalités de réalisation pour l'exposition de peintures intitulée « Scènes de vie en Provence » de l'association Regards de Provence, Musée Regards de Provence, Allée Regards de Provence, Quai de la Tourette, 13002 MARSEILLE (Bouches du Rhône), représentée par monsieur Pierre DUMON, Président de l'Association Regards de Provence et responsable des collections, ayant lieu à l'Espace d'Ornano – Musée Gallo-Romain du mardi 28 janvier 2025 au samedi 29 mars 2025 inclus.

DECIDE

ARTICLE 1 : De fixer les conditions de dépôt-vente des produits dérivés dont la liste figure en annexe en vue de leur vente au sein de la boutique du Musée gallo-romain.

ARTICLE 2 : Les dépenses et recettes seront inscrites au Budget Communal.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence et monsieur Pierre DUMON, Président de l'association Regards de Provence et responsable des collections.

Fait à Sisteron le 26 décembre 2024

Le Maire,
Daniel SPAGNOU

ANNEXE A LA DECISION 2024-11-13

AVENANT N°1 – DEPOT-VENTE DE PRODUIT DERIVES

LISTING - PRODUITS DERIVES
« SCENES DE VIE EN PROVENCE »

Artistes	Dates	Titres	Produits dérivés	Quantité disponible	Quantité demandée	Prix public €TTC	Remise %
PELLET Alphonse	1853-1926	Etalage de la pêche à bord de la goélette	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	100	20	1.00€	-20%
PELLET Alphonse	1853-1926	Etalage de la pêche à bord de la goélette	Magnet dimensions : 5.50 x 8 cm	30	10	4.50€	-20%
CANEPA Jean-Frédéric	1894-1981	Démaillage des poissons	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	50	20	1.00€	-20%
NATTEO Louis	1875-1915	Pêcheurs ravaudant les filets	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	50	20	1.00€	-20%
PONCHIN Antoine	1872-1933	Martiques, remaillage des filets	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	100	20	1.00€	-20%
PONCHIN Antoine	1872-1933	Martiques, remaillage des filets	Magnet dimensions : 5.50 x 8 cm	40	10	4.50€	-20%
REYNAUD Marius	1860-1935	Le remaillage des filets sur la plage	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	50	20	1.00€	-20%
SUCHET Joseph	1824-1896	Jeunes pêcheurs sur les rochers	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	50	20	1.00€	-20%
CREMIEUX Edouard	1856-1944	Quai de Rive Neuve animé, Marseille	Grande carte double dimensions :	50	20	2.50€	-20%
VERDILHAN André	1881-1963	La poissonnière et le chat	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	200	20	1.00€	-20%
VERDILHAN André	1881-1963	La poissonnière et le chat	Magnet dimensions : 5.50 x 8 cm	30	10	4.50€	-20%
LEPRIN Marcel	1891-1933	Marseille, marché place de Lenche	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	50	20	1.00€	-20%
AUDIBERT Louis	1881-1983	La partie de carte de Pagnol	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	200	20	1.00€	-20%
AUDIBERT Louis	1881-1983	La partie de carte de Pagnol	Reproduction dimensions : 19.80 x 25 cm	50	20	5.00€	-20%
AUDIBERT Louis	1881-1983	La partie de carte de Pagnol	Magnet dimensions : 5.50 x 8 cm	100	10	4.50€	-20%
VERDILHAN Louis Mathieu	1875-1929	Lavandières au bord de l'huveaune	Carte postale dimensions : 10.4 x 14.50 cm	50	20	1.00€	-20%
MARCHANT André	1907-1997	Le mois de Juin, Farandole	Grande carte postale dimensions : 10.4 x 20.80 cm	100	20	1.50€	-20%

300

Pour copie conforme,
Le Maire de Sisteron,
Daniel SPAGNOU

Mis en ligne le 02/01/2025 à 08h42

REÇU EN PREFECTURE
le 26/12/2024

Application agréée E-legalite.com